

"L'Europe doit assumer ses responsabilités humanitaires vis-à-vis du Pakistan"

Dossier de la rédaction de H2o
September 2010

Le Bureau de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe - APCE, a appelé les États membres du Conseil de l'Europe à assumer leurs responsabilités humanitaires à la suite des inondations au Pakistan : "Il y a plus de cinq ans, un tsunami s'était abattu sur le Sud-Est asiatique et les pays entourant l'Océan indien. Un peu plus tôt cette année, Haïti a été dévasté par un tremblement de terre. En ces deux occasions, la communauté internationale, profondément choquée, a réagi avec générosité.

Une catastrophe naturelle a encore une fois frappé le monde dans l'une des régions les moins aptes à y faire face. Une aide humanitaire d'urgence continue d'être nécessaire pour les personnes les plus directement touchées par les inondations (notamment de la nourriture et de l'eau potable), mais les futurs défis auxquels devra faire face la population locale suite à la destruction de ses moyens de subsistance, à savoir l'agriculture, ne doivent pas pour autant être sous-estimés.

Dans sa Résolution 1586 (2007) sur la réponse de l'Europe aux catastrophes humanitaires, l'Assemblée parlementaire a instamment prié l'Europe d'améliorer sa coordination et a invité les États membres du Conseil de l'Europe à honorer leurs engagements pour les fonds destinés à l'aide humanitaire.

Aujourd'hui, tout en répondant à ces appels, le Bureau souligne que les secours d'urgence doivent atteindre la zone sinistrée le plus rapidement possible et être coordonnés de la manière la plus efficace qui soit. La générosité des gouvernements, de la société civile et des individus à de nombreuses reprises par le passé a été exceptionnelle. Le Bureau espère qu'il en ira de même pour les inondations au Pakistan."

ACPE - Conseil
de l'Europe 08-09-2010